

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 980

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 39 TER

Compléter l'alinéa 7 par les mots :

« , dans sa rédaction résultant du I du présent article. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.